

PLAN DE SITUATION

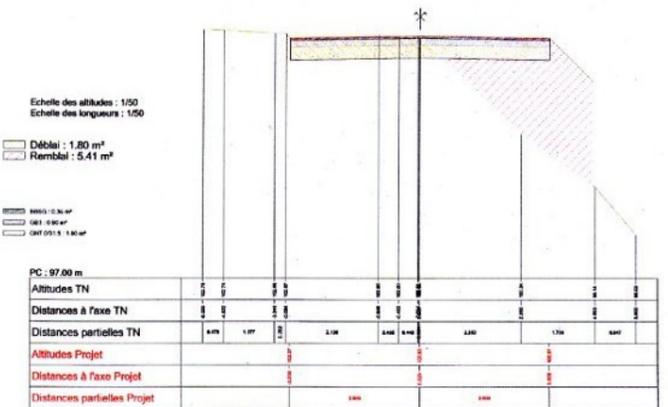
COMMUNE DE SAINT-BLAISE

ZAC SAOGA

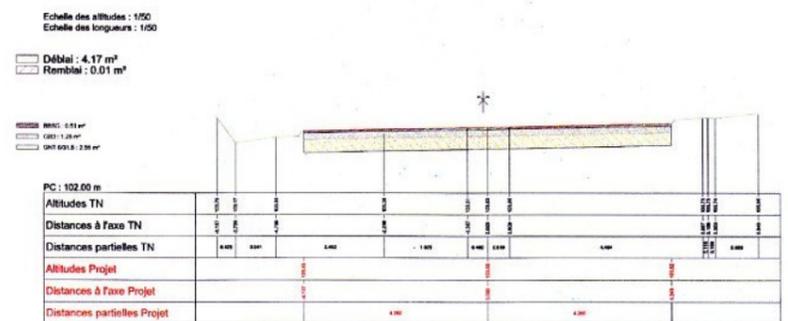
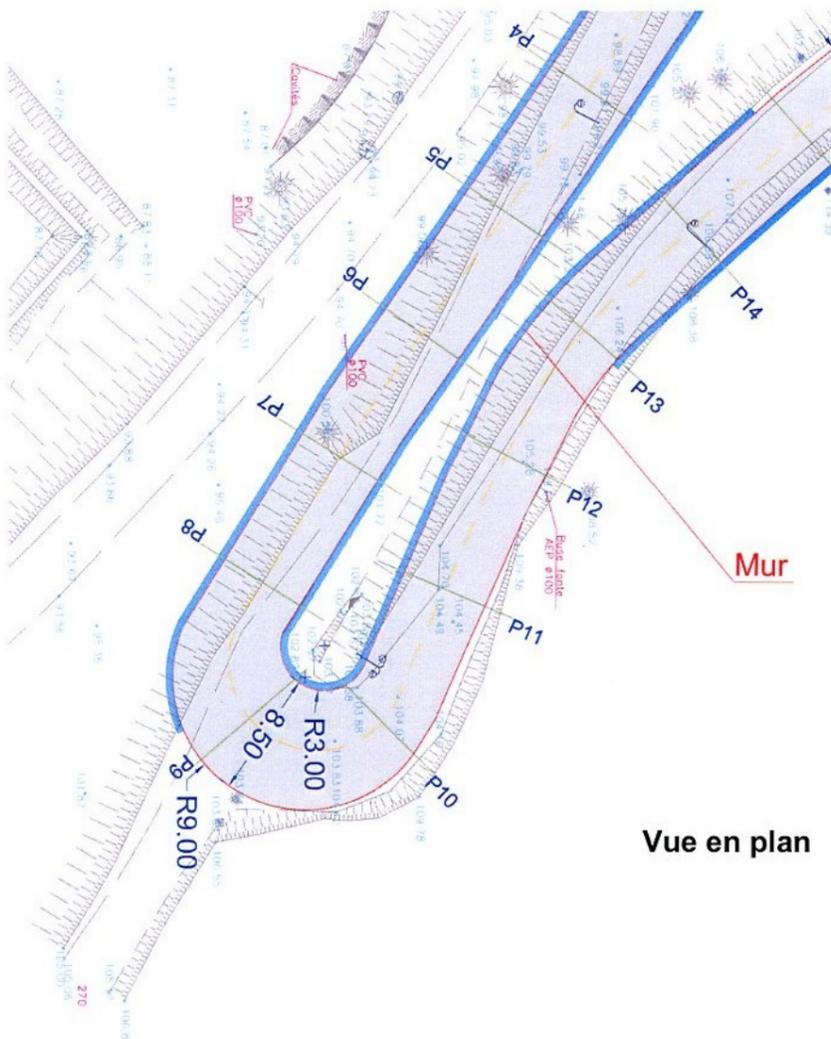
Projet de voirie - Partie basse

DETAIL ACCES RIVERAINS

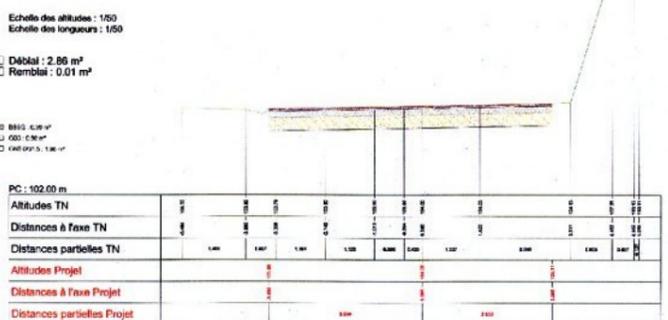
Parcelle 1061 (ex 394)



Profil P8



Profil P9



Profil P10

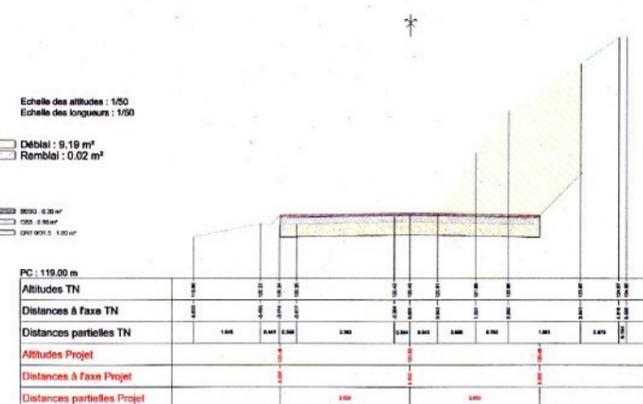
COMMUNE DE SAINT-BLAISE

ZAC SAOGA

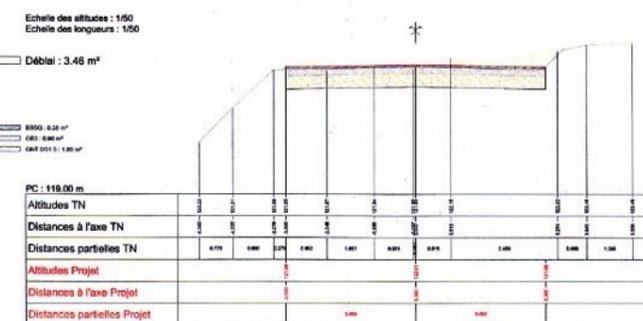
Projet de voirie - Partie basse

DETAIL ACCES RIVERAINS

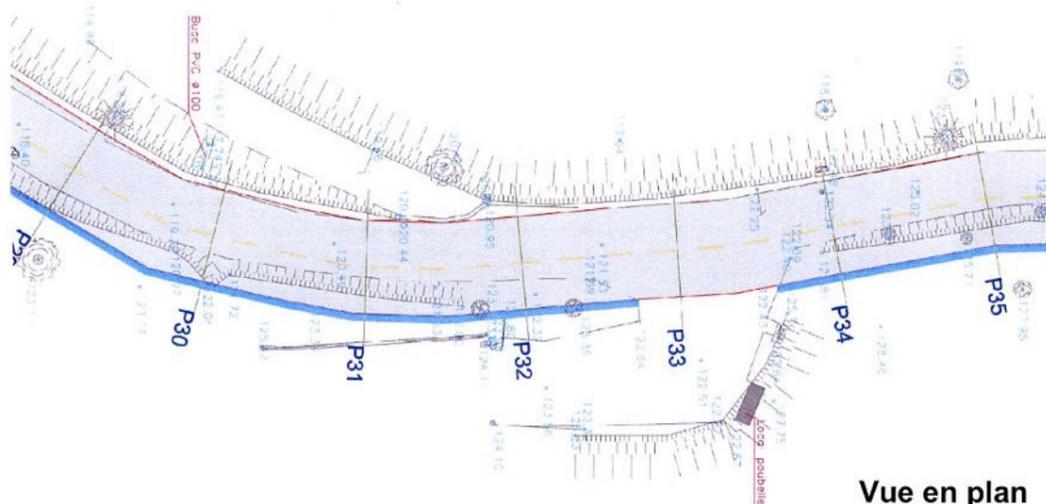
Parcelles 887 - 888



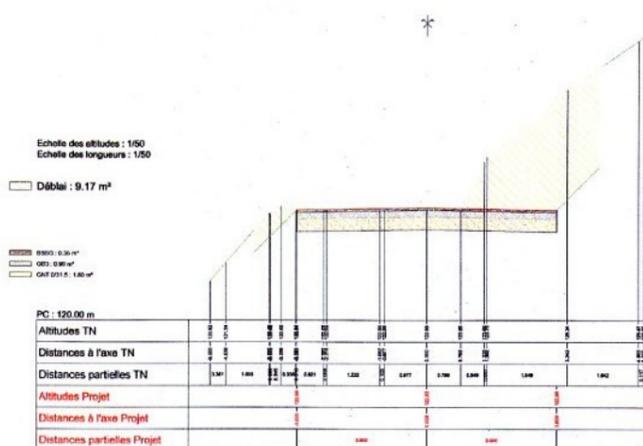
Profil P31



Profil P33



Vue en plan



Profil P34

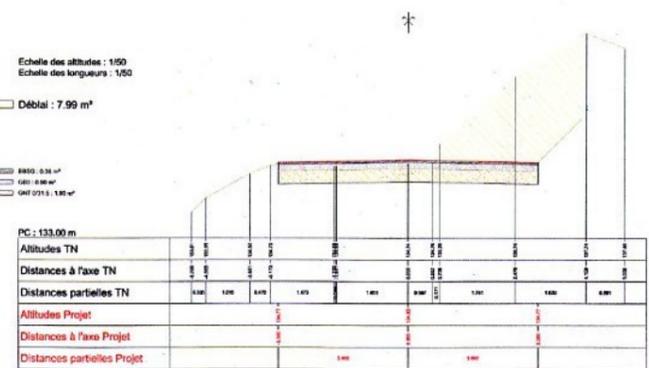
COMMUNE DE SAINT-BLAISE

ZAC SAOGA

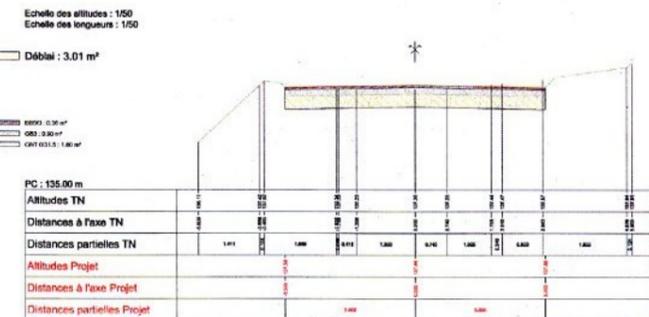
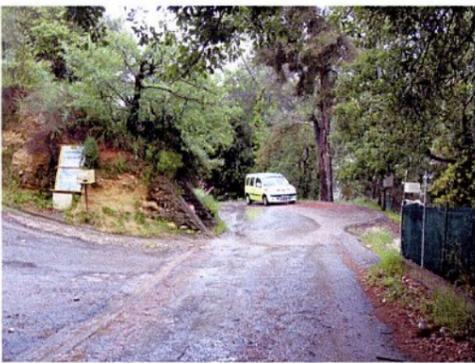
Projet de voirie - Partie basse

DETAIL ACCES RIVERAINS

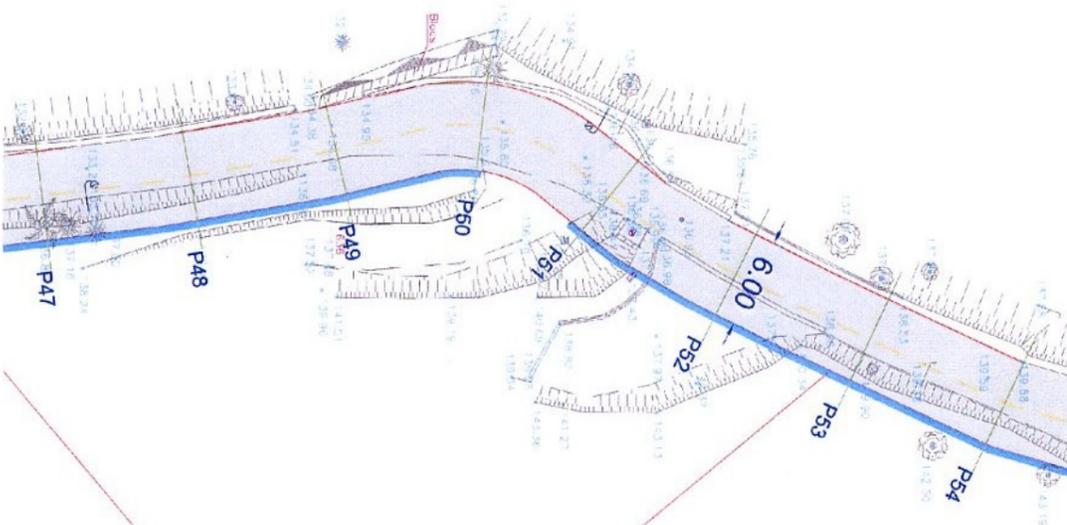
Parcelles 707 - 713



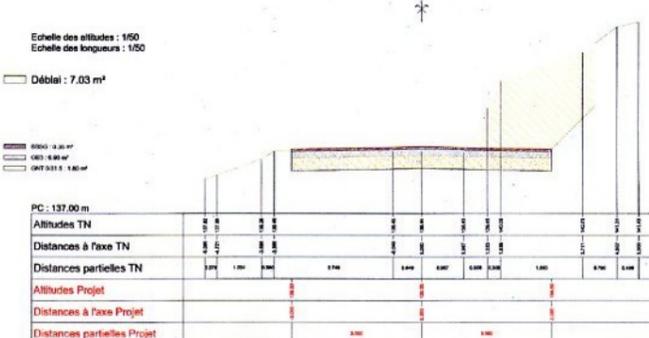
Profil P49



Profil P52



Vue en plan



Profil P53



4, route de la Noue - 91190 Gif-sur-Yvette
01 69 29 87 40 - contact@trans-faire.net

**TRANS
FAIRE**

SARL au capital de 9000 Euros
SIRET 438 626 491 00031

ÉTUDES DE DÉFRICHEMENT, D'INCIDENCES SUR NATURA 2000 ET COMPLÉMENTS A L'ÉTUDE IMPACT DE LA ZAC DE LA SAOGA

Direction d'étude : Catherine André, ingénieur agronome et écologue

Autre rédacteur : Nicolas Borel, phytosociologue

TRANS FAIRE

4, route de la Noue
91190 Gif-sur-Yvette
téléphone : 01 69 29 87 40
télécopie : 01 69 07 95 89

e-mail : contact@trans-faire.net
site Internet : www.trans-faire.net
TRANS-FAIRE est une agence d'environnement qualifiée



CONTEXTE

Fiche synthétique projet

Projet : Etudes de défrichement, d'incidences sur Natura 2000 et compléments à l'étude impact de la ZAC de la Saoga
Maître d'ouvrage : Nexity Foncier Conseil
Commune : Saint-Blaise
Département : Alpes-Maritimes (06)
Superficie : environ 20 ha

État d'avancement de l'étude

Trois passages à des périodes différentes sont prévus pour les prospections flore. Le premier passage en période précoce (début avril) a été réalisé ainsi que le deuxième passage au mois de mai. Le troisième est prévu semaine 24 en juin.

Pour la faune, un premier passage a été effectué début avril et un second est prévu semaine 24 en juin.

Un premier contact avec la DDTM a été pris pour connaître la procédure à suivre pour la demande de défrichement. Le délai d'instruction du dossier est de 6 mois à partir de l'envoi de la lettre de réception du dossier complet.

Concernant, l'étude d'incidences à réaliser sur Natura 2000 (Vallons obscures et ZPS de la vallée du Var), une trame de rédaction a été proposé à la DREAL pour validation.

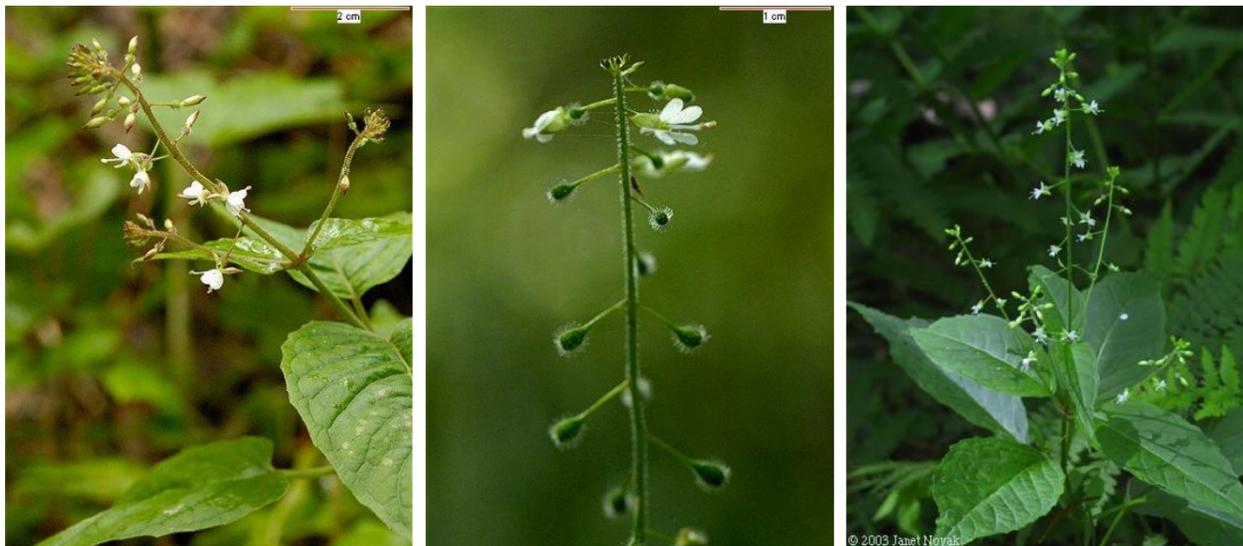
Pour poursuivre notre travail (impacts et mesures), nous sommes en attente du plan masse final, notamment localisation de la route. Toutefois nous commençons à analyser les impacts sur base des plans transmis en mars 2010.

FLORE

Un recueil bibliographique et un audit auprès du CBN Méditerranéen ont été effectués : un grand nombre d'espèces protégées dans les vallons aux abords du site. Sur le site même, aucun pointage à l'exception d'une station de *Carex grioletii* qui semble issue d'un décalage de géoréférencement ou d'une erreur de saisie, l'espèce devrait se trouver plus au sud dans le vallon frais.

Aucun nouvel habitat n'a été repéré en plus de la dernière prospection.

Une espèce protégée - *Circaea lutetiana* (voir photo ci-dessous) - a été repéré au sein du vallon qui traverse le site. La station est importante avec plus de 100 pieds présents. Le vallon, son couvert forestier et ses conditions physico-chimiques devront être préservés afin de garantir la pérennité de cette espèce. Cela amènera l'aménageur à adopter des mesures spécifiques de préservation du site, de gestion de l'érosion des sols (particulièrement en phase chantier) et de la réhabilitation du site (gestion des déchets).



Circaea lutetiana

Compte tenu des retards de floraison cette année suite aux conditions climatiques et à la présence de nombreux individus de *Carex* encore à l'état végétatif, la poursuite des investigations de terrain est préférable jusque fin juin. Aussi avons nous prévu notre dernier passage semaine 24 en juin.

La carte ci-après synthétise les premiers enjeux et conclusions identifiés suite aux deux premières prospections. Le site, hors vallon, est assez pauvre avec peu de probabilités de trouver des espèces patrimoniales. La diversité est faible. Au final, on peut espérer au maximum de doubler ce chiffre. Cette pauvreté est liée au fait que les milieux sont très fermés avec peu de plages ouvertes plus propices aux espèces patrimoniales annuelles.

FAUNE

La prochaine prospection faune aura lieu semaine 24 en juin. Les éléments ci-dessous reprennent les conclusions de note de synthèse du 17/04/2010.

Avifaune :

Peu d'espèce à enjeux ont été répertoriées sur le site à ce stade de l'étude. On peut citer parmi les espèces patrimoniales (rare et/ou protégée) :

- Fauvette grisette dont l'évolution est en diminution (classé Quasi menacée dans la liste rouge France). Cette espèce présente des fluctuations importantes d'effectifs, peut-être de manière cyclique. Stable depuis 2001, le déclin étant significatif sur le long terme. La tendance européenne est à l'augmentation.
- Sittelle torchepot dont les effectifs ont diminués en France de 34 % entre 1989 et 2005. Cette espèce forestière est victime de l'intensification de l'exploitation de son habitat forestier.
- Roitelet triple-bandeau dont les effectifs ont déclinés en France de 36% depuis 1989 et de 17% depuis 2001, soit une diminution modérée. Cette espèce d'habitat boisé semble en déclin sur le long terme à la fin des années 90, et la tendance récente est plutôt dans la continuité, avec un déclin juste significatif. La tendance européenne est la stabilité, avec de fortes fluctuations.

Le maquis très fermé et comportant peu de plages ouvertes est peu propice à la plupart des espèces recensées dans les ZNIEFF et les sites Natura 2000 à proximité. Ce point sera développé en détail dans l'étude d'incidences.

Mammifères

Deux espèces protégées ont été recensées sur le site à ce stade des prospections :

- L'Ecureuil roux qui est une espèce non menacée actuellement mais manifestant toutefois une légère régression en France en particulier dans l'ouest du pays. L'espèce est totalement protégée en France.
- Le Hérisson d'Europe qui semble en régression en France. Il paie un lourd tribut à la circulation routière, mais aussi à l'arrachage des haies et à l'usage massif de d'insecticides. L'espèce est totalement protégée en France.

Orthoptères et Lépidoptères diurnes

Les observations sur ces groupes se feront en juin.

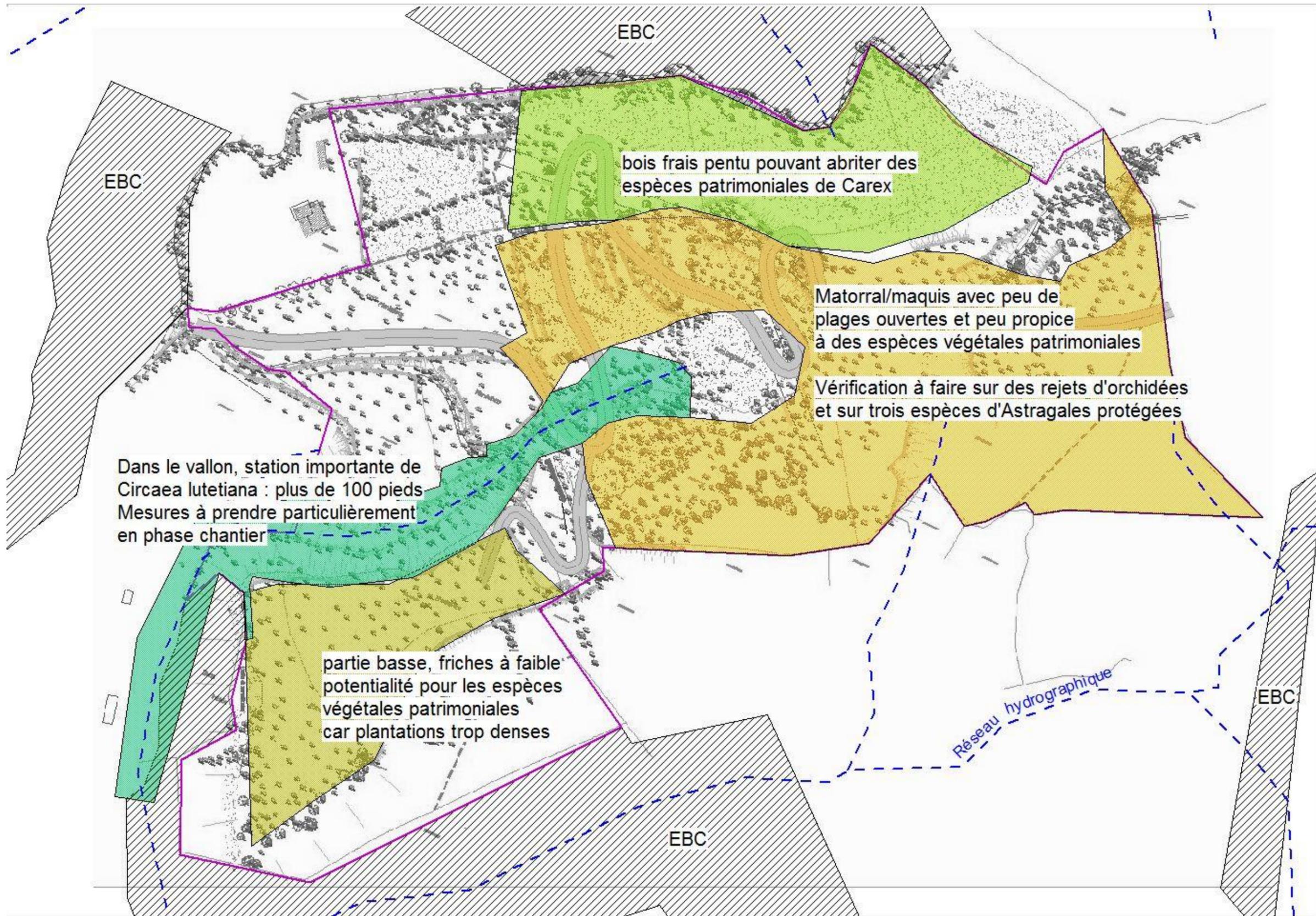
Reptiles

La Tortue de Hermann et Vipère d'Orsini sont deux espèces patrimoniales d'intérêt communautaire (Natura 2000) présentes en milieu méditerranéen.

La Tortue de Hermann fait défaut dans la forêt dense et le maquis fermé, milieux prépondérant sur le site. La Vipère d'Orsini est inféodée aux pelouses alternant avec des arbustes avec affleurements rocheux calcaires, fracturés et offrant des abris. Cette configuration ne se retrouve pas sur le site.

CONCLUSION

Les milieux très fermés sont peu favorables à la biodiversité patrimoniale. A ce stade de l'étude, aucune observation ne remet en cause le projet, des mesures de protection de l'espèce protégée *Circaea lutetiana* devront être prises.



Fond de carte : tracé de la route au 30/03/2010